CONVALESCENCE

Tarif journalier par lit au 01/01/2024

- **40,00 €** soit 90 € 50 € intervention Solidaris -> Acompte de 500 € par période de 10 jours
- **55,00** € soit 90 € 35 € intervention Partena -> Acompte de 450 € par période de 7 jours
- 90,00 € au tarif plein (autres mutuelles) → Acompte de 900 € par période de 10 jours

N.B. En cas de refus d'intervention de la mutualité (par exemple, pour non respect de la durée minimum de séjour, ...), le tarif plein sera d'application.

Paiement Bancontact possible

Lit complémentaire accompagnant valide : **55,00 €** / jour en pension complète

Sont compris:

L'hébergement en chambre équipée Les repas en pension complète Les animations internes La télévision écran plat et la télédistribution Le frigo Le WiFi en chambre

Compléments propres au convalescent :

La kinésithérapie

Les visites du médecin dont celles d'entrée et de sortie obligatoires par le médecin attitré Les médicaments

Le matériel de soin

Le matériel d'incontinence

Les communications téléphoniques

Les dépenses personnelles (un bar, une boutique, une coiffeuse et une pédicure sont disponibles dans la maison)

L'accès à l'espace mieux-être

Durée du séjour

Minimum 7 nuits, maximum 60 nuits par année civile (pour Solidaris) Maximum 28 nuits par année civile (2 x 14 jours) (pour Partena)

Renseignements

La Maison de Mariemont asbl - Accueil : 064/887.111 et 064/861.100

Fax: 064/887.399 - E-mail: mieuxetre@mariemontvillage.be - Site: www.lamaisondemariemont.be